

PATRIMOINE INDUSTRIEL

Bulletin périodique de l'A.S.B.L.
«PATRIMOINE INDUSTRIEL WALLONIE-BRUXELLES»



SOMMAIRE

<u>Articles et notes</u>	pp.
J. MAYNE, <i>Trente-deux ans d'exploitation de l'énergie électrique à Wavre (1897-1929)</i>	3
Cl. DEPAUW, <i>Une industrie rurale disparue : les tuileries de Rongy</i>	13
C. MURAILLE-SAMARAN, <i>L'archéologie industrielle dans la revue " Wavriensia "</i>	20
R. PECHERE et coll., <i>Préservation du paysage lors des projets d'exploitation</i>	22
<u>La photo du numéro</u>	24
<u>Publications et informations</u>	25
<u>Agenda</u>	31
<u>Vie de l'association</u>	33

Photo de couverture : *Le charbonnage du Hazard, siège de Cheratte, 1982.* © Jean-Luc DERU.

TRENTE-DEUX ANS D'EXPLOITATION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE A WAVRE (1897-1929)

La Ville de Wavre s'éveilla incontestablement à l'aube du XXe siècle en actionnant le commutateur de la lumière électrique.

L'éclairage public de cette petite ville brabançonne, installé une première fois en 1787 lors du placement de dix-huit lampes à huile dans les rues principales du centre de la localité, se limitait en 1840 à des réverbères en bois toujours disposés aux coins des rues les plus peuplées. Ces réverbères en bois cèdent la place d'ailleurs, dès 1849, à des réverbères en fer (1). En 1898, les comptes de la ville laissent encore apparaître dans les dépenses ordinaires un montant de 4.500 F. pour frais d'éclairage, d'achat et d'entretien de réverbères (2). Pittoresque mais peu commode, ce système d'éclairage public allait céder avantageusement le pas, à la fin du XIXe siècle, à une lumière alimentée par l'énergie électrique.

Construction d'une usine électrique et création d'un service de l'électricité.

Le tout débuta lors de démarches effectuées auprès des autorités communales de Wavre par une société pour éclairer la ville au gaz. A l'époque, fixer un choix entre le gaz et l'électricité pour réaliser un projet d'une telle envergure demandait certes réflexion en profondeur, car l'avantage de l'éclairage électrique sur l'éclairage au gaz avait besoin d'être démontré. Si l'électricité avait déjà acquis ses lettres de noblesse dans le secteur industriel à partir des années 1870, elle restait néanmoins, même au-delà des années 1880, une technologie incertaine; les produits qu'elle fournissait, de qualité moyenne, ne donnaient qu'une lumière électrique vacillante, soit aveuglante (dans le cas des lampes à arc), soit jaunâtre (dans le cas des lampes à incandescence). D'autant plus que, jusqu'à la fin des années 1890, le coût de l'éclairage électrique restait supérieur à celui de l'éclairage au gaz. Cependant, la dernière décennie du XIXe siècle laissait poindre une lueur d'espoir dans l'évolution du problème : la recherche de procédés de production et de distribution mieux adaptés aux besoins des consommateurs et moins coûteux faisait voir le jour à un système technique qui rendait possible une production massive d'électricité, sa distribution à longue distance et son utilisation comme source d'éclairage, de force motrice ou de réaction électrolytique.

Forte de ces données, l'administration communale de Wavre décida de s'adresser à toutes les sociétés du pays s'occu-

pant d'éclairage (gaz et électricité) afin que celles-ci présentent des projets. Seules répondirent les sociétés s'occupant d'électricité. Les villes qui n'avaient pas adopté le gaz au préalable avaient d'ailleurs tout intérêt à installer le nouveau procédé. Entre-temps, le Collège échevinal s'était entouré de la compétence des ingénieurs Eric Gérard et J. Goffin, spécialistes en matière d'électricité qui jugèrent de l'infirmité des projets reçus et suggérèrent de faire établir des soumissions sur base d'un cahier des charges élaboré par l'administration communale. Supervisé par les deux ingénieurs, ce nouveau document fut alors envoyé aux sociétés intéressées. Six de celles-ci y firent écho en faisant parvenir à la ville des projets dont ne fut finalement retenu que celui de la "Société Bouckaert et Cie" de Bruxelles pour un devis s'élevant à 118.750 F. (3).

Il faut souligner que l'idée d'adopter l'électricité comme moyen d'énergie pour alimenter l'éclairage public de la Ville de Wavre avait été ratifié par le Conseil communal en 1897 sous le mayorat de Désiré Etienne Croquet. La ville se donnait de ce fait le moyen le plus rationnel qui soit tout en prévoyant une exploitation en régie de l'énergie électrique qui serait mise par la même occasion à la disposition des citoyens. La Ville de Wavre, de type agricole et commercial plutôt qu'industriel, est donc à son tour envahie par cette véritable économie électrique qui se met en place et qui modifie, surtout à partir de 1900, toutes les activités productrices et consommatrices dans leurs modalités de fonctionnement et dans leurs structures d'organisation.

Pendant que se noue le contrat avec la Sté Bouckaert, la ville s'occupait activement de contracter un emprunt de 150.000 F. nécessaire pour payer les travaux qu'occasionnait cette installation et, pour le rembourser, de créer de nouvelles taxes qui seraient théoriquement maintenues jusqu'au moment où les recettes relatives à la distribution d'énergie aux particuliers couvriraient les frais qu'engendrait la production d'électricité pour alimenter l'éclairage public (4). Elle achetait également, en vue d'y construire une usine électrique, l'ancien moulin seigneurial dont la situation au bord de la Dyle se révélait propice à la fourniture de l'électricité. Plan et devis de ce bâtiment furent établis par l'ingénieur Gevaerts et l'architecte Van Haelen. Il fut ensuite procédé à l'adjudication publique des travaux qui échurent finalement à Nestor Jancart entrepreneur à Wavre (5). La centrale fut alors équipée de machines pour la production d'un courant de type continu (fig. 1 et 2).

En 1898, conjointement avec la construction de la centrale, un règlement du "Service de l'Electricité" fut créé et adopté par le Conseil communal. Des conditions d'abonnement à ce service circulèrent parmi la population (6). La nouvelle



Fig. 1. WAVRE. Usine électrique vers 1907.

régie communale s'engageait à fournir le courant électrique (dans les rues où elle établissait les câbles de distribution) à tout consommateur qui contractait un abonnement d'un an au moins; elle faisait établir et entretenir aux frais de l'abonné le raccordement et ses accessoires depuis la conduite principale jusqu'au compteur qu'elle plaçait pour l'enregistrement de la quantité de courant consommé. Des compteurs allant de 10 à 300 ampères (qui permettaient l'utilisation de 20 à 600 lampes de 16 bougies) pouvaient se louer ou s'acheter. L'ampérage du compteur se déterminait d'après la consommation maximale déclarée par l'abonné qui en sollicitait le placement. Les installations faites à partir du compteur, à l'intérieur des habitations, étaient naturellement supportées financièrement par les utilisateurs mais se réalisaient sous le contrôle des techniciens délégués par le Collège échevinal. Les citoyens désireux d'équiper maison, commerce ou atelier de l'électricité pouvaient déjà, à partir de 1898, faire appel à des spécialistes installateurs dont les arguments de qualité et de prix ne manquent pas dans les annonces publicitaires qu'ils faisaient insérer dans les hebdomadaires locaux (7). L'électricité était fournie à tarif dégressif : les 100 watts heures coûtaient 5 centimes ; dès que la consommation devenait

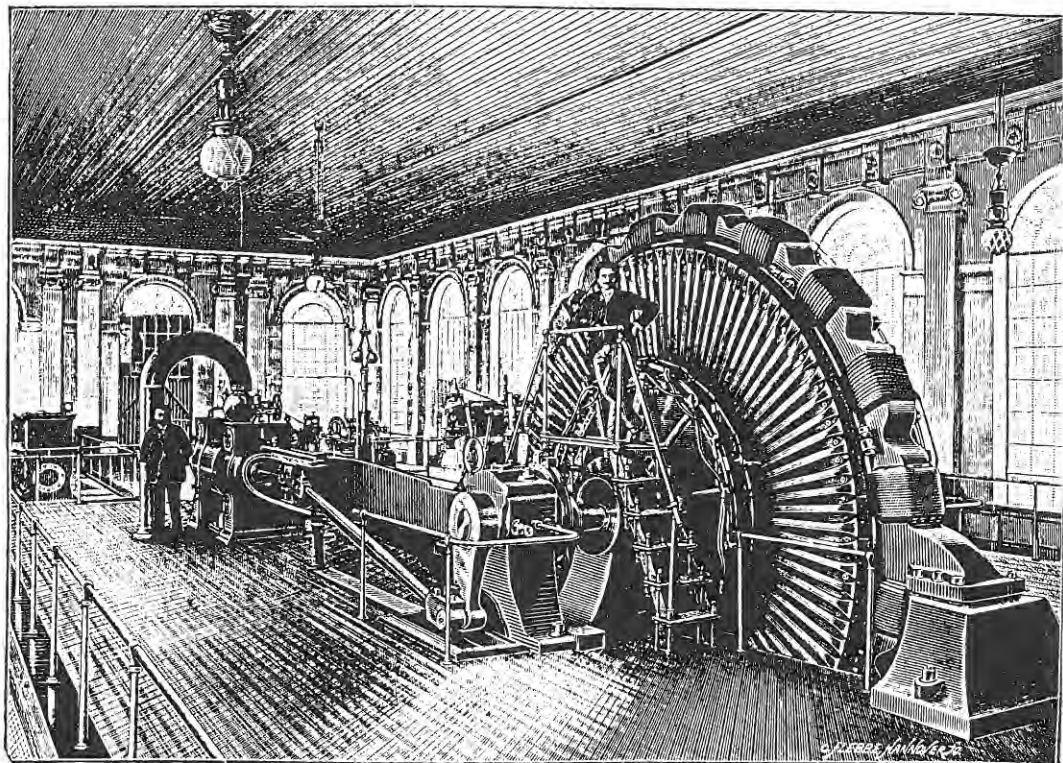


Fig. 2. Une centrale électrique au début du XXe siècle.

Extr. de : Eric GERARD, *Leçons sur l'électricité professées à l'Institut électrotechnique Montefiore annexé à l'Université de Liège, Paris, 1900, T.1.*

supérieure à 50.000 watts pendant l'année, la facture régressait de 5% (50.000 watts correspondaient à une lampe de 16 bougies brûlant pendant 1.000 heures). Au-delà de 50.000 watts, le taux de réduction augmentait de 1% par 10.000 watts supplémentaires consommés sans toutefois dépasser le cap des 50%. Le tarif industriel, dont les 100 watts heures coûtaient 2 centimes, suivait la même courbe à partir d'une consommation atteignant les 5.000.000 de watts.

Tarif domestique		Tarif industriel	
Consommation annuelle	Taux de réduction	Consommation annuelle	Taux de réduction
50.000 watts	5 %	5.000.000 watts	5 %
60.000 watts	6 %	6.000.000 watts	6 %
70.000 watts	7 %	7.000.000 watts	7 %
100.000 watts	10 %	10.000.000 watts	10 %
200.000 watts	20 %	20.000.000 watts	20 %
Prix des 100 watts heures : 0,05 F		Prix des 100 watts heures : 0,02 F Devient 0,14 F le kW en 1908	
Réduction limitée à 50 %		Réduction limitée à 50 %	

Toute distribution d'énergie électrique pour la force motrice dépassant 5 chevaux devait être amenée par câbles spéciaux partant de l'usine, et ce, aux frais de l'abonné. Pour les moteurs de 5 chevaux, le raccordement pouvait se faire à la canalisation de l'éclairage privé et dans ce cas, le courant ne pouvait être utilisé que de 9 h à 16 h du 1er septembre au 31 mars et de 6 h à 19 h du 1er avril au 31 août (8).

Les conditions d'abonnement se concluaient par un avantage non négligeable : tous les raccordements demandés avant le 1er novembre 1898 devaient être théoriquement réalisés aux frais de la ville.

L'usine électrique devint vraisemblablement opérationnelle à partir de 1900. Le réseau électrique à courant continu ne couvrait malheureusement pas la totalité du territoire de la commune qui ne sera pleinement desservie qu'en 1930 lorsque la Cie Auxiliaire d'Electricité d'Hoeilaart succèdera à la centrale de Wavre pour alimenter la ville en courant alternatif. Néanmoins, les abonnés qui avaient pu profiter du raccordement au réseau électrique bénéficièrent de cette énergie nouvelle tandis que s'instaurait un "Service de l'Electricité" dont le personnel occupé se chiffrait, au début du XXe siècle, à un directeur et cinq électriciens.

Du règlement de travail des ouvriers de l'usine électrique.

En 1901, alors que Théophile Piat était bourgmestre, un règlement d'ordre général à l'usage du personnel de l'usine électrique sort des presses de l'imprimerie Brossart-Legrand (9).

Le personnel ouvrier de l'usine électrique se composait d'une équipe de jour dont l'horaire débutait à 7 h le matin pour se terminer à 19 h; une équipe de nuit venait la relayer de 19 h à 7 h. La durée du temps de travail pour chacune des équipes était donc de dix heures avec des périodes d'arrêt de travail prévues, pour l'équipe de jour : de 8 h à 8 h 30, de 12 h à 13 h et de 16 h à 16 h 30. Le chef de service pouvait modifier cet horaire sans autres formalités qu'un avis verbal donné la veille du changement ou en cas d'urgence, le jour même. L'entrée de l'usine étant interdite aux personnes étrangères au service, il était cependant fait exception pour les personnes apportant les repas des ouvriers et dont la présence n'était tolérée qu'aux heures d'arrêt de travail précisées dans le règlement; tout ce monde devait quitter les lieux sitôt que retentissait le signal annonçant la reprise du travail. En guise de répression de l'alcoolisme, une fouille des paniers, cruchons ou autres objets appartenant aux ouvriers pouvait s'effectuer à tout moment. L'ouvrier trouvé en état d'ivresse au moment du travail se voyait pénalisé d'une amende équivalant au 1/5 de son salaire journalier et pouvait être invité à quitter momentanément l'usine. D'autres amendes du même ordre pouvaient surgir en cas de récidive, de négligence, de retard ou d'absence sans autorisation. Dans ce domaine, deux cas de pénalisation peuvent paraître insolites : d'une part, l'amende infligée à l'ouvrier qui s'est endormi au travail; d'autre part, l'amende appliquée à celui reconnu avoir emprunté une autre porte que celle désignée pour l'entrée et la sortie de l'usine !

Avec l'accord de son chef, un ouvrier pouvait s'absenter à condition de se faire remplacer par une autre personne capable d'assurer le service à sa place. Toute absence d'un jour, non motivée, pouvait entraîner le licenciement sans préavis et seules les journées de travail effectuées étaient rémunérées. Il faut souligner que le renvoi temporaire ou définitif d'un ouvrier ne pouvait être théoriquement prononcé que par le Collège échevinal, sur proposition du chef de service et après audience accordée à l'ouvrier, tandis que les amendes qui relevaient de la compétence du chef de service, lorsqu'elles étaient appliquées, servaient à alimenter une caisse d'assurance des ouvriers. Le personnel de l'usine électrique était d'ailleurs assuré, aux frais de la ville, contre les accidents de travail. Sur le plan pratique, en cas d'accident, dans l'attente du passage du médecin, les premiers soins devaient être prodigués par le chef de service au moyen de la boîte de secours se trouvant dans l'usine.

Le paiement des salaires s'effectuait les 2 et 17 de chaque mois. L'ouvrier qui désirait quitter le service de la ville était tenu d'en prévenir son chef direct huit jours à l'avance. De même, si faute de travail, la ville était obligée de licencier un membre du personnel, un préavis de huit jours était de rigueur.

Les machines de l'usine étaient entretenues par les ouvriers préposés à leur fonctionnement. Ceux-ci devaient également entretenir les locaux où se trouvaient les machines.

L'absence d'archives nous laisse ignorant du genre de matériel que contenait la centrale lors de sa mise en service. Il faut attendre le rapport sur la situation technique du service de l'électricité que remet Georges Minne, directeur des régions électricité et eaux, à l'administration communale en septembre 1928 pour savoir que la centrale était équipée à ce moment du matériel suivant :

1. Chaudière : comportant 2 chaudières de Nayer dont une, installée en 1906 doit être remplacée. La pompe d'alimentation de secours doit également être remplacée.
2. Machines et dynamos : regroupant un moteur semi-Diesel Renault, une petite Bollinckx 100 HP installée lors de la création de l'usine et qui doit être évacuée d'urgence, une grosse Bollinckx 300 HP installée en 1923, un Walschaert qui consomme de la vapeur en masse et donc à éliminer, des turbines hydrauliques dont la puissance est insignifiante.
3. Tableau : construit en marge des règlements de l'époque, il représente un risque permanent d'incendie (10).

Trente-deux ans d'exploitation pour aboutir à une semi-privatisation.

La Ville de Wavre dotée d'une infrastructure de production et de distribution de l'énergie électrique ne put cependant pas trouver, durant la période d'exploitation allant de 1897 à 1929, les moyens financiers et la maîtrise nécessaires à la réussite d'une telle entreprise. Les gestionnaires sont en effet rapidement confrontés à des problèmes relatifs à la fragilité du réseau installé par la Sté Bouckaert : coupures de courant provoquées par le moindre coup de vent violent, chutes d'armatures soutenant les fils électriques, dérèglement des compteurs électriques lors du passage du tram qui parcourt les rues de la ville, etc...

Dans la centrale même, des problèmes de machines se posent; le plus grave sera lorsqu'en 1912 la turbine principale tombera définitivement en panne et que la batterie d'accumulateurs devra subir une réparation coûteuse, tout ceci englobant le bénéfice réalisé cette année-là.

En permanence, des lacunes apparaissent dans les estimations de frais d'exploitation : l'absence de budget pour le renouvellement du matériel de l'usine électrique force le Collège échevinal à recourir trop souvent à l'emprunt; ce matériel n'étant pas remplacé en temps voulu, consomme de plus en plus de combustible pour produire l'énergie nécessaire, ce qui provoque une diminution sensible de la marge bénéficiaire de l'exploitation.

Le tarif pour la consommation d'électricité appliqué à Wavre, réputé le moins cher du pays, n'engendre cependant qu'une progression lente du nombre des abonnés : 81 en 1901, 459 en 1908, 594 en 1910, 633 en 1911 et 787 en 1912; mais comme cela a déjà été évoqué plus haut, le système de centrale produisant du courant continu ne permettant pas la distribution d'énergie à longue distance exclut l'extension du service aux quartiers et hameaux situés en dehors du centre de la commune.

Une gestion à caractère politique, la période de guerre 1914-18, la création d'une intercommunale rendue impossible par le manque de moyens financiers nécessaires au recyclage en courant alternatif de la centrale sont aussi des éléments qui conduisent la régie à la faillite. Le déficit s'élève en 1928 à la somme de 175.000 F.

Se trouvant dans une impasse financière, les autorités communales décident alors d'abandonner une autonomie de gestion qui exigerait au moins un nouvel investissement d'environ 2.000.000 de francs, pour se tourner vers un partenaire privé. Un projet de contrat d'exploitation en semi-régie avec la Cie Auxiliaire d'Electricité trouve sa conclusion tout d'abord par un vote de la convention en séance du Conseil du 29 novembre 1929 (7 voix contre 3 et 1 abstention) suivi de la signature du contrat (établi pour une durée de 35 ans) le 18 décembre 1929, qui reçut l'approbation de la Députation permanente le 14 mai 1930.

Les travaux nécessaires pour transformer le courant furent importants. Au cours des dix mois de travail qu'ils demandèrent au personnel de la Cie Auxiliaire d'Electricité, sans qu'il en résulte une seule interruption dans la distribution du courant, 7 cabines de transformation furent construites et équipées, 8 km de câbles souterrains à haute tension furent installés, 40 km de réseau à basse tension furent transformés pour pouvoir transporter du courant triphasé par le système à 4 fils 220 volts entre phases et 130 volts entre phase et neutre au lieu de l'ancien courant continu à 3 fils 2 X 110 volts qui existait, 2.400 compteurs furent remplacés, 621 moteurs neufs garantis 2 ans à partir de leur mise en service remplacèrent ceux à courant continu de tous âges.

La Cie Auxiliaire avait également garanti la reprise des membres du personnel de la régie de Wavre qui seraient éventuellement licenciés du fait de l'introduction du service en semi-régie (11).

Jacques MAYNE

Avenue Champs-Monts, 17
1300 Wavre

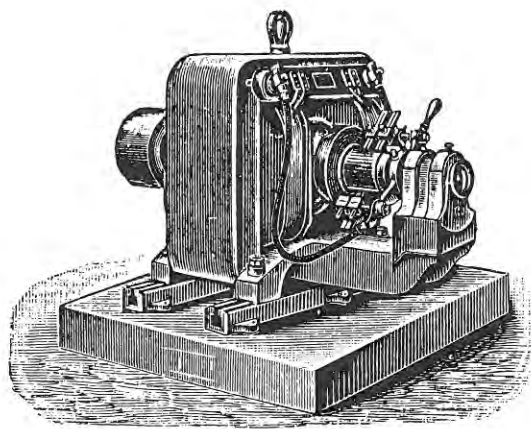
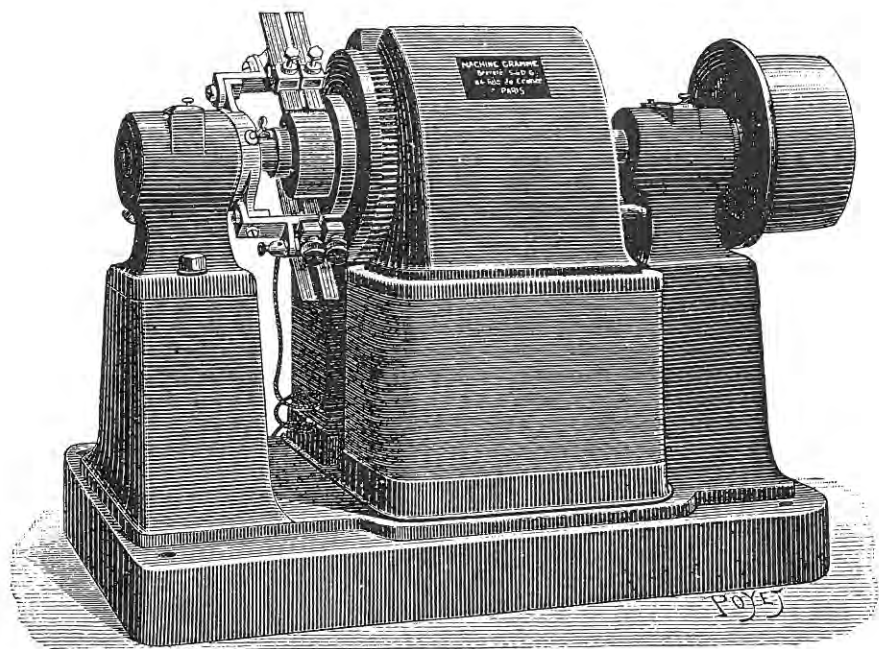


Fig. 3. Types de dynamos à courant continu.
Source : voir fig. 2.

- (1) Jean MARTIN, *Histoire de la ville et de la franchise de Wavre en roman pays de Brabant*, Gembloux, 1977, p. 461.
- (2) *Ville de Wavre. Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville en 1897-1898*, Wavre, Imp. H. Goossens, pp. 10-11.
- (3) *Op. cit.* Rapport des travaux publics, p. 27 et Annexe III, Rapport des ingénieurs-conseils au sujet des soumissions pour l'éclairage électrique, pp. 35-36.
- (4) *Op. cit.* p. 8. Argumentation développée par l'échevin des finances Th. Piat.
- (5) *Op. cit.*, pp. 27-28. Rapport des travaux publics.
- (6) *Ville de Wavre. Service de l'électricité. Règlement adopté par le Conseil communal*, chez Brossart-Legrand, imprimeur à Wavre, 1898.
- (7) Jacques MAYNE, *Fabrication et exploitation de l'électricité à Wavre (1897-1929)*, dans : *Le Folklore Brabançon*, n° 249, mars 1986, p. 74.
- (8) Archives de l'a.s.b.l. Art et Histoire de la région de Wavre. Electricité. Convention entre la Ville de Wavre et Pierre Gilson datant du 1er décembre 1906.
- (9) *Ville de Wavre. Usine d'électricité. Règlement d'ordre général*, chez Imp. Brossart-Legrand, 37, place du Sablon à Wavre, 1901, 9 pp.
- (10) De nouvelles prescriptions en la matière font d'ailleurs l'objet de l'arrêté royal du 10 février 1927 qui définit les conditions générales auxquelles doivent se soumettre les installations destinées à la production et à l'utilisation de l'énergie électrique à fort courant (*Moniteur*, n° 45-46, 14 et 15 février 1927).
- (11) Jacques MAYNE, *op. cit.*, pp. 86-88.

UNE INDUSTRIE RURALE DISPARUE : LES TUILIERIES DE RONGY

A quinze kilomètres au sud de Tournai, Rongy est un village qui, sous l'Ancien Régime, faisait partie de la toute petite province des Pays-Bas qu'était le bailliage de Tournai-Tournaisis. Au point de vue de la géographie physique, cette localité, dont la limite méridionale se confond avec la frontière franco-belge, appartient au Tournaisis-Pévèle, une région rurale qui s'étend de Lille à Valenciennes et dont le paysage est caractérisé par les villages-rues et les bocages de pépinières et de vergers, interrompus parfois par de grandes étendues boisées.

Connu pour la présence ininterrompue, depuis le milieu du XVII^e siècle, d'une communauté protestante, mais aussi première localité de Belgique libérée par la Brigade Piron le 3 septembre 1944, Rongy a vu se maintenir durant au moins cinq cents ans, puis disparaître il y a plus de quarante ans, une industrie rurale : la tuilerie.

A ce jour, la preuve la plus ancienne de l'existence de tuileries à Rongy est fournie par un chirographe de 1478 partageant des immeubles entre Jehan Calliau père et fils. Ce dernier obtient deux maisons. Le père garde une maison et la tuilerie située "en la couture devant le moulin", à côté du chemin qui mène de la tuilerie "Jehan de le Croix dit Lahire" à celle des frères Amand et Pierart le Watier. Si ce texte du dernier quart du X^{ve} siècle donne une certitude, on peut raisonnablement estimer que la fabrication de tuiles à Rongy est encore plus ancienne.

Parmi les 300 chirographes du greffe scabinal de Rongy conservés aux Archives de l'Etat à Tournai, on retrouve, cités comme fabricants de tuiles jusqu'au XVII^e siècle, des membres des trois familles de 1478 : les Calliau, les de le Croix et les Watier. S'y ajoutent les Bernard au milieu du XVI^e siècle. Cette documentation permet de repérer tous les éléments d'une tuilerie artisanale : une fosse d'où extraire la matière première, un espace libre, couvert ou non, pour préparer l'argile et entreposer les produits finis, un atelier où sont fabriquées les tuiles, un four où elles sont cuites.

Dans un dénombrement fiscal daté de l'automne 1591, Jehan Robert, un Tournaisien, sans doute un marchand couvreur habitant la paroisse de Saint-Piat, richement possessionné à Rongy (en 1604, il détient cinq fiefs avec 4 maisons avec 7 1/2 ha.), déclare que lui appartiennent trois tuileries et une fosse. Antoine Wattier et Jean de Piermont travaillent

Au même endroit, maintenant planté en partie d'arbres à hautes tiges, le terrain est encore tourmenté et parsemé de dépressions qui sont manifestement le fait des hommes.

Les tuileries étaient situées là où passe dans le sous-sol une bande argileuse qui continue vers Taintignies sous les bois d'Howardries. Rongy est géologiquement partagé entre, au sud, des sables landéniens et, au nord, de l'argile yprésienne, matière première de choix pour l'industrie céramique. D'un jaune grisâtre, cette argile imperméable et plastique se rencontre à faible profondeur partout dans la zone considérée. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle était extraite à la bêche de fosses appelées "tire terre".

Dans les documents utilisés jusqu'à présent, les seigneurs de Rongy, appartenant du XVe au XVIIIe siècle à la famille de Roisin, sont peu présents. Leur grande propriété terrienne et l'emprise que leur confère la haute, moyenne et basse justice, suffisaient apparemment à faire leur fortune. A partir de 1632, les seigneurs du lieu possèdent des tuileries qu'ils conserveront jusqu'au XIXe siècle : l'article 3 des "Devoirs et obligations" des gardes-chasse de Rongy stipule que "le garde désigné par le régisseur tiendra un registre dans lequel il inscrira jour par jour les fournées de pannes ou tuiles fabriquées avec des terres extraites dans la propriété".

En 1647, Baudry de Roisin intervient auprès du bailliage de Tournai-Tournais afin de standardiser la fabrication de tuiles. Constatant que des artisans cuisent des tuiles aux dimensions demandées par certains marchands, ce qui crée de la confusion dans la production, le seigneur de Rongy fait agréer aux "Consaux" de Tournai un nouveau modèle de tuile présenté en août 1647 par l'intermédiaire de marchands couvreurs de cette ville. Cette nouvelle tuile est formée à partir du moule qui, selon Baudry de Roisin, est utilisé depuis longtemps. Au même moment, il présente au bailliage une requête, accompagnée d'un échantillon de la tuile proposée, tendant à "régler et déterminer certaine mesure que lesdits compositeurs de tuiles auroient doresnavant à suivre". En novembre 1647, le lieutenant général du bailliage impose aux tuiliers de Rongy l'utilisation d'un moule semblable au modèle déposé par Baudry de Roisin. Un exemplaire est gardé au bailliage pour servir d'étalon, car désormais tous les nouveaux moules seront marqués moyennant un droit d'un sol six deniers. "Comme lesdits moules se peuvent user ou diminuer en espaisseur par ladite fabrication", ils seront renouvelés tous les ans.

Parce qu'il est question de la longueur, de la largeur et de l'épaisseur des tuiles, il ne peut s'agir que de tuiles plates semblables à celles qui couvrent de nombreux toits

tournaisiens. Le moulage d'une telle tuile ne présente aucune difficulté : après préparation par marchage au pied sur une maie ou par malaxage dans un moulin mû par un cheval, la pâte molle ainsi obtenue est projetée dans un cadre de bois comportant une encoche. L'excédent de pâte est enlevé au moyen d'une raclette. La tuile est démoulée à plat sur une aire plane et on plie à angle droit la petite partie d'argile moulée dans l'encoche et qui constitue le tenon de maintien.

Vers 1763-1767, la statistique autrichienne dénombre à Rongy de 7 à 9 tuileries qui ont chacune environ 6 ouvriers. Chaque tuilerie cuit près de 80.000 tuiles et 12.000 "carreaux". Ces petites entreprises travaillent pour le marché régional centré sur Tournai et exportent librement une partie de leurs produits vers la France.

A la même époque, Rongy n'est pas le seul village du Tournaisis où l'on extrait et travaille la terre. Quelques manufactures de poteries sont établies à Antoing, Leuze et Tournai, siège de la faïencerie Petrinçq. A Espelchin, une "fabrique de pannes ou tuilles courbées" a été érigée en 1753. En 1763, 9 à 10 maîtres de Wez-Velvain font des tuiles et des briques. En 1764, une fabrique de tuiles et de carreaux fonctionne depuis quelques années dans un faubourg de Tournai.

Occupant en 1770 au moins le fief de Beaulieu où s'élève une tuilerie, la famille Sourdeau doit être comptée au nombre des familles de tuiliers depuis qu'en 1738, Laurent Sourdeau est qualifié de "thieulier" dans son contrat de mariage. Cet acte unit deux adeptes du protestantisme. Rien d'étonnant à cela puisque les Sourdeau forment un nombre élevé des personnes professant la religion réformée dans les listes du début du XVIIIe siècle. A l'époque, les tuiliers de Rongy ne sont-ils pas tous protestants ? En 1725 et en 1734, plus de la moitié des ménages protestants portent des noms de famille qui ont été, sont ou seront attachées à la fabrication de tuiles : Bara, Dailly, Delcroix, Descarpentrie, Facq, Lefebvre, Simon, Sourdeau, Wattier. Plus tard, en 1782, alors que le nombre de familles protestantes s'effondre de 27 à 9 au sein d'une population de moins de 600 habitants, Antoine Sourdeau est "fabricant de tuilles".

A partir du début du XIXe siècle, l'industrie céramique connu dans la région de Tournai ainsi que dans toute la Belgique un essor important. A Rongy, les tuiliers ont réussi à s'adapter à la technique de la panne flamande ou tuile courbée qui peu à peu remplace le chaume dans les toitures paysannes. Entre 1811 et 1813, un relevé des ventes d'un tuilier nommé Sourdeau comporte surtout des pannes et des "faitissures" (tuiles faïtières), parfois des grands et des petits carreaux. La tuile plate semble avoir totalement disparu de sa production.

En 1817, selon Charles Lecocq, auteur d'une statistique commerciale de l'arrondissement de Tournai, la plus grande fabrique de tuiles est celle de Balthazar Bonnet, à Rongy.

Vers 1830, d'après le *Dictionnaire du Hainaut* de Ph. Vander Maelen, "l'extraction de l'argile plastique et la fabrication des tuiles et carreaux occupent, pendant la belle saison, une douzaine de familles" à Rongy qui comptait alors 1.200 habitants.

Un rapide sondage dans l'*Almanach-Annuaire du Commerce et de l'Industrie* permet de suivre l'évolution des tuileries dans la seconde moitié du XIXe et au début du XXe siècle. Les quinze tuiliers recensés entre 1866 et 1933 ne portent que cinq noms de famille : Bara, Coppez, Lefebvre, Simon et Sourdeau. Certains d'entre eux sont aussi des fermiers. A partir de 1875, leur nombre diminue rapidement. Disposant d'une machine à vapeur dès avant 1875, seule la tuilerie Coppez se maintient après la Première Guerre mondiale. Sa spécialité est la "tuile flamande", faite à la main et recherchée pour la restauration des toitures de vieux édifices. Elle fabrique encore la tuile ancienne, des carreaux rouges pour les fours de boulangerie et pour les pavements dans les salles de bâtiments anciens. Mécaniquement, elle produit des tuiles rouges et vernissées (fig. 5). Tournée vers le marché marginal qu'est la restauration mais aussi renommée pour ses tuyaux de drainage, la tuilerie Coppez, rachetée par les tuileries de Courtrai à la fin de la Seconde Guerre mondiale, a fermé ses portes depuis plus de quarante ans. Abandonnée depuis, à moitié ruinée (fig. 6), ses derniers vestiges ont disparu au début de cette année.

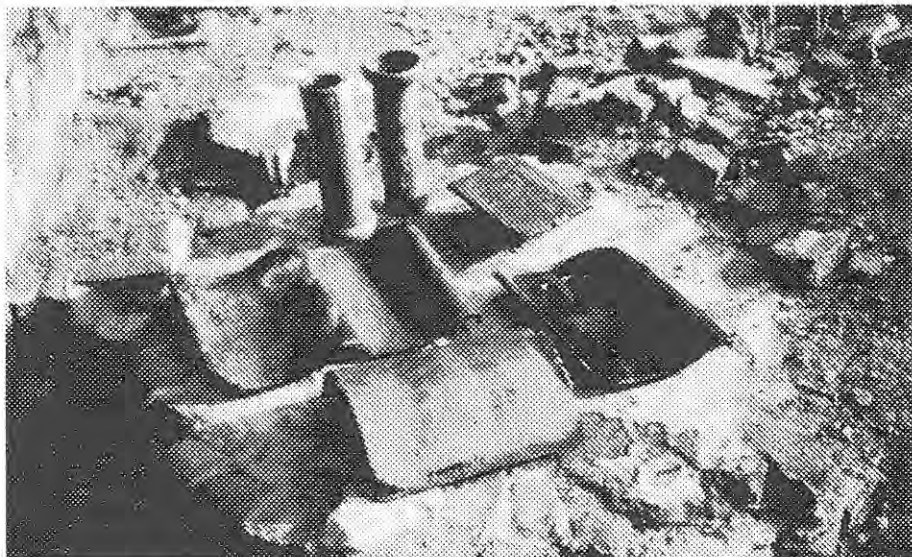
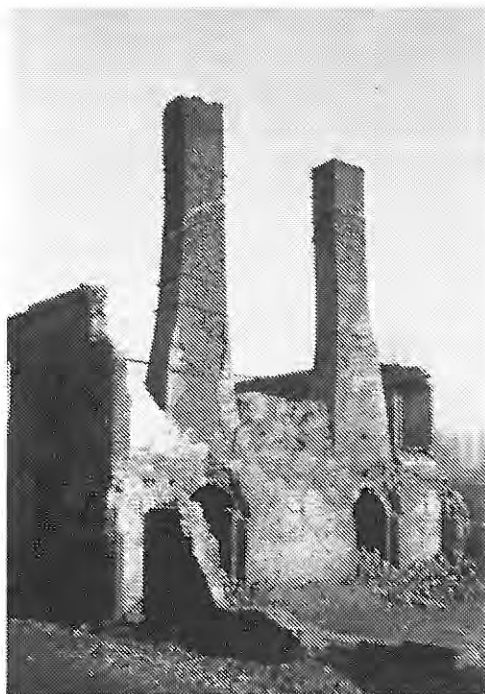


Fig. 5 . La production de la tuilerie Henri Coppez.
(Cliché de l'auteur, 1984).



*Fig. 6. Les fours de la tuilerie
Henri Coppez (Cliché de
l'auteur, 1984).*

L'apparition des tuileries à Rongy tient en premier lieu à des phénomènes naturels : l'argile plastique d'accès facile et apte à l'élaboration d'un certain type de céramique, des bois à portée de la main et capables de fournir un combustible abondant et relativement bon marché, l'Escaut tout proche et si pratique pour transporter des marchandises pondéreuses, la pauvreté du terroir qui pousse celui qui y travaille à se procurer un revenu supplémentaire. Ces facteurs ont créé le potentiel matériel nécessaire à l'émergence des tuileries. Mais cette conjonction ne suffit pas : encore faut-il pouvoir vendre ce qui a été fabriqué ! La Ville de Tournai et d'autres villes proches étaient les seuls marchés suffisamment importants pour assurer la permanence de la production, c'est-à-dire la reprise chaque année, à la bonne saison, de la fabrication de tuiles.

Les marchands couvreurs tournaisiens ont voulu contrôler cette industrie rurale, soit en acquérant des tuileries comme Jehan Robert à la fin du XVI^e siècle, soit en participant à la remise en ordre de la production lors de la standardisation de 1647. Mais dès la fin du XVIII^e siècle, les tuileries augmentent la part de leur production à destination rurale. Au tournant du XX^e siècle, les nouvelles techniques qui révolutionnent la fabrication des tuiles ne sont pas assimilées et les petits "ouvroirs" disparaissent les uns après les autres.

Localisées et marginales, les tuileries de Rongy représentent une longue tradition de techniques artisanales de la céramique qui remonte peut-être à l'époque gallo-romaine.

Quant aux tuilliers, ce sont d'abord des paysans plus ou moins à l'aise qui à la fin du siècle dernier, ont changé de métier d'appoint, partant travailler en France dans les faïenceries de Saint-Amand ou comme ouvrier textile.

Rongy est resté une localité fondamentalement rurale et les ruines de la tuilerie Coppez, maintenant complètement rasées, étaient les seuls vestiges d'une industrie campagnarde qui a occupé une partie de la population du village pendant au moins un demi-millénaire.

Claude DEPAUW

Place Motte, 49
7700 MOUSCRON.

Sources et bibliographie sélective :

- ARCHIVES DE L'ETAT A TOURNAI, *Archives Locales*, C.979 à C.1374; *Etats du bailliage de Tournai-Tournaisis*, n° 1155.
- ARCHIVES DE L'ETAT A MONS, *Famille de Roisin*, n° 363-364, 371, 373, 379, 382, 386, 390, 393 et 398.
- Ph. MOUREAUX, *La statistique industrielle dans les Pays-Bas autrichiens à l'époque de Marie-Thérèse. Documents et cartes t. I*, Bruxelles, 1974, pp. 519-538.
- Archives privées Jean-Jacques Sourdeau.
- Ch. LECOCQ, *Coup d'oeil sur la statistique commerciale de l'arrondissement de Tournay*, Tournai, 1817, pp. 221-225.
- Ph. VANDERMAELEN, *Dictionnaire géographique de la province de Hainaut*, Bruxelles, 1833, p. 243.
- "Rongy se meurt-il ? Rongy peut-il revivre ?", *Le Courrier de l'Escaut*, 18 février 1969, p. 3.
- Témoignages oraux de René Larsy, P. Lescaut et Jean-Jacques Sourdeau.

L'ARCHEOLOGIE INDUSTRIELLE DANS LA REVUE WAVRIENSIA

Le petit nombre d'articles consacrés à cette discipline dans la revue WAVRIENSIA ne doit pas faire conclure que l'archéologie industrielle n'intéresse pas les chercheurs locaux. Cet état de fait tient plutôt à l'histoire économique du Brabant wallon et de la région de Wavre.

Dès le XIXe siècle, le long de la Dyle et de ses affluents, et ensuite, le long de la ligne de chemin de fer qui suit sa vallée, de Court-Saint-Etienne à Archennes, vers 1850, une série d'établissements industriels s'installent, sans pourtant qu'on puisse parler, comme au Pays Noir, de fièvre industrielle. La région reste largement agricole : la renommée du marché aux grains et des foires au bétail de Wavre en témoigne. Il y avait aussi quantité de petites entreprises à caractère artisanal et familial dont la vie a été éphémère. La réaffectation des bâtiments qu'elles occupaient était immédiate et vouait ainsi à l'oubli l'activité exercée en ces lieux qui n'avaient jamais eu de caractère proprement industriel. On peut aussi dresser un constat de carence du côté des archives; les archives notariales gardent souvent les seuls témoignages qui survivent : l'achat ou la location du bâtiment, constitution d'une société, vente ou liquidation en vente publique, etc... Tout cela explique que le chercheur local doit se contenter parfois de dresser une simple dévolution du bien que représente l'entreprise.

Depuis une dizaine d'années, la fermeture de grosses entreprises (Papeteries de Gastuche, Usines Henricot, Filature Van Hoegarden-Boonen, Papeteries de la Hulpe et de Mont-Saint-Guibert, etc.) pose le problème différemment. Il existe encore des témoins qui peuvent donner des détails sur la vie quotidienne de l'entreprise; dans certains cas, les archives ont pu être sauvées; la prise de conscience par une partie des ouvriers de leur histoire qui est à faire a entraîné la création d'a.s.b.l. (Le Papier à Genval) ou la constitution d'équipes (850e anniversaire de Braine-L'Alleud. Les travailleurs et les travailleuses font aussi l'histoire). L'impulsion est donnée. WAVRIENSIA, jouera, comme elle l'a fait pour des activités proto-industrielles, un rôle de diffuseur et de promoteur de ce nouveau champ.

Industries extractives :

- à Limal, au XVIIIe siècle, les carrières sont abandonnées (VIII, 1959, p. 26-28).
- à Wavre, le percement du boulevard de l'Europe a rappelé l'existence d'un banc de quartzite, vestige d'une production de pavés abandonnée en 1843 (XV, 1966, p. 131-2).

Mais, avis aux amateurs. Attendent leurs historiens l'exploit-

tation de la craie à Grez-Doiceau, la production des pavés dans la même commune, l'exploitation de la tourbe à Bossut en 1853...

Industries agro-alimentaires :

- à Wavre, pendant près d'un siècle, la sucrerie Naveau a fonctionné de 1874 à 1964. L'après-guerre marquera son déclin, comme celui de l'agriculture (XXXIII, 1984, p. 187-190).
Proche de la sucrerie Naveau, le moulin à vent n'a été actif au début du XIXe siècle que 30 ans. Spécialisé dans la production d'écorce de chêne broyé, nécessaire aux tanneries, il s'est tourné vers la mouture des grains mais ne put supporter la concurrence des moulins à eau (XXXII, 1983, p. 129-135).
- à Bierges, le moulin, dont on voit encore les bâtiments, banal à l'origine, devint propriété privée en 1767; il cessa son activité en 1965. Au XIXe siècle, on y broyait, outre les grains, des écorces (XXXIII, 1984, p. 125-135).
- à Bousval, sous l'ancien régime, "La Franche Taverne", brasserie seigneuriale située près du pont "Spilet" à la Motte, évoque l'activité brassicole dont les brasseries "Grade" prirent le relais au XIXe siècle dans la région de Mont-Saint-Guibert.
Ces petites brasseries ont toutes disparu (III, 1954, p. 74-76).
- à Nil-Pierreux, le moulin à grains a fonctionné de 1597 à 1945-46 (XI, 1962, p. 11-15 et XXIV, 1975, p. 1-8).

Industries métallurgiques, textiles et chimiques :

La recherche d'une source d'énergie a naturellement localisé ces industries près d'un cours d'eau; dans certains cas, elles ont succédé à un ancien moulin : c'est le cas des usines Henricot et aussi des boulonneries de la Gêthe à Jodoigne. L'étude systématique des moulins dans cette ville (XXXV, 1986, p. 1-28) montre que sur le même site peuvent se succéder filature de laine, usine de produits chimiques, boulonneries, qui ont cessé leurs activités pendant l'entre-deux-guerres.

Là encore, il y a beaucoup à faire : la fonderie Berger à Wavre, les capsuleries; les filatures de coton et de lin et aussi la forge du village...

C. MURAILLE-SAMARAN

Rue du Brocsous, 61
1302 DION-VALMONT.

PRESERVATION DU PAYSAGE LORS DE PROJETS D'EXPLOITATION

Avec l'occupation accrue des paysages libres de culture proches des paysages naturels, par la colonisation, augmentent aussi les interventions techniques dans ces espaces. Ces modifications augmentent tant en quantité qu'en qualité, étant donné que les besoins et les possibilités techniques croissent au pas du développement de la population et de l'industrialisation.

Ce serait donc complètement faux de lutter contre ces projets proprement dits. Nous tous employons quotidiennement des chemins de trafic qui ont changé le paysage. L'économie du bâtiment nécessite du ciment, tandis que l'industrie de son côté a besoin de matières premières. Les exploitations des matières premières, p.e. ne deviennent critiques que là où il s'agit d'un vrai abus, sans se soucier des intérêts esthétiques et écologiques de notre environnement. Alors nous appelons ces modifications une dégradation du paysage. Dans tous les cas, il ne s'agit pas seulement d'un état de choses, mais d'un procès qui, suivant les conditions écologiques, est irréversible ou réversible. Ici, c'est la distinction des effets écologiques et esthétiques qui est importante. Les premiers peuvent être jugés d'une manière objective mais on peut au contraire avoir des opinions différentes sur la beauté et la laideur. Les aspects visuels, cependant, peuvent avoir aussi une importance économique dans certaines circonstances, p.e. quand on exécute des projets d'exploitation dans des régions de récréation ou d'habitation et que l'espace du paysage dérangé perd ainsi une partie de son attraction.

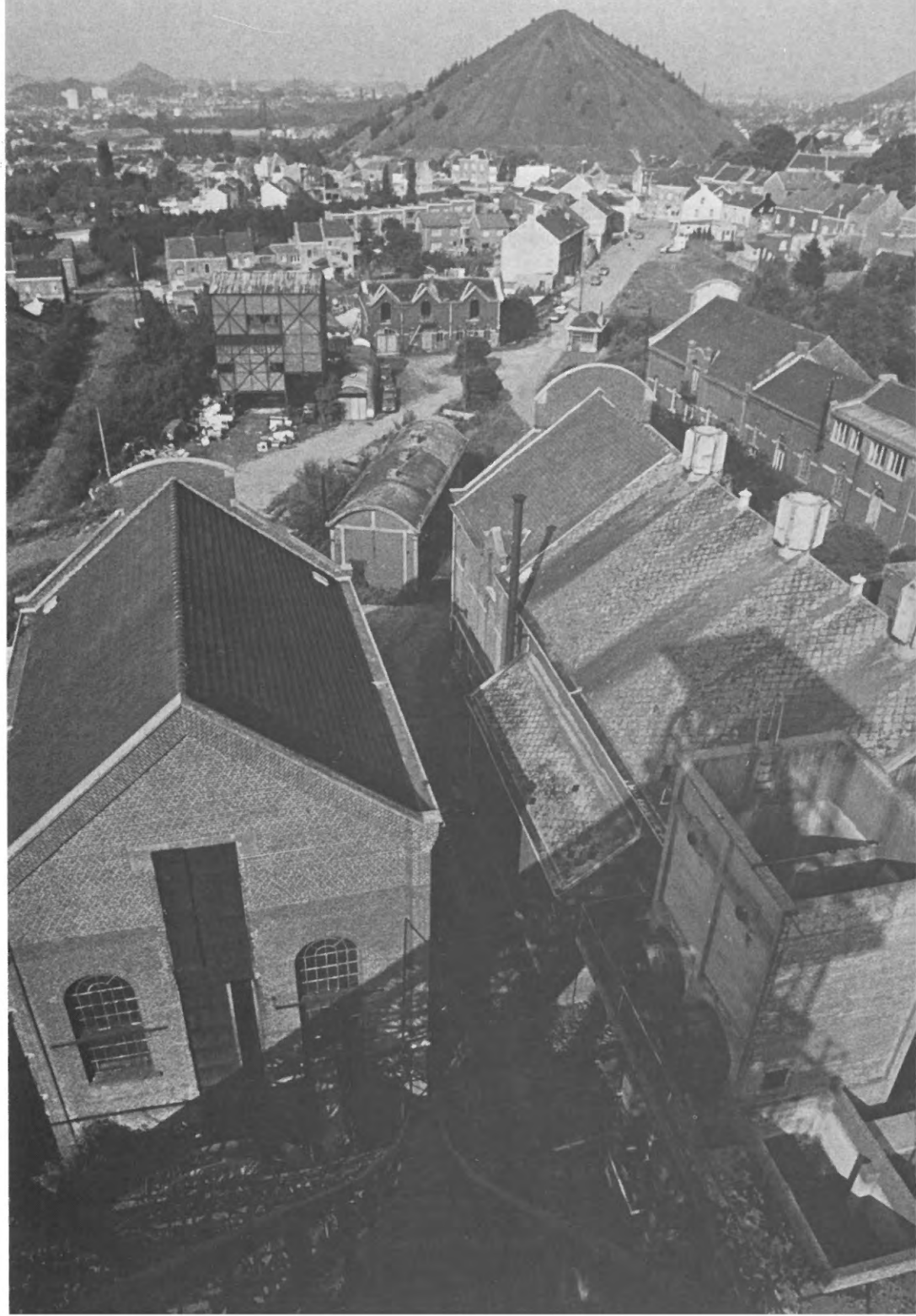
Au contraire, si avant le commencement des projets d'exploitation toutes les possibilités pour la préservation du paysage et pour l'incorporation sont examinées et qu'il existe des projets soigneux d'intégration, ces exigences incontestables de la civilisation vis-à-vis de l'environnement ne doivent pas être refusées.

Cependant, lors de l'élaboration de ces tâches en vue d'une préservation du paysage, beaucoup de problèmes, souvent nouveaux, se posent. Il faut examiner le choix de l'emplacement concernant les dépôts, le transport et les possibilités d'exploitation, les modifications de l'image du paysage etc... L'élaboration du plan de préservation du paysage se règle sur la future utilisation. La possibilité de l'influencer dépend d'une série de conditions fondamentales. En premier lieu, il doit y avoir des bases légales, comme les arrêtés sur l'aménagement du territoire, les lois forestières, les lois concernant la protection des eaux, de la nature. A côté des bases légales, il faut aussi considérer certaines limites économiques. Le problème du rapport entre frais et effet d'une mesure demandée et la proportion vis-à-vis du profit de l'exploita-

tion sont alors importants. Enfin, souvent des problèmes purement techniques posent d'étroites limites à ces mesures. On pourra entreprendre d'autres voies suivant le procédé de l'exploitation et la géologie de la région d'exploitation.

L. BAZELMANS,

R. PECHERE + PARTNERS S.A.
Rue de Belle-Vue, 3
1050 BRUXELLES.



PUBLICATIONS ET INFORMATIONS

- Luc-Francis GENICOT. *Architecture contemporaine*. (Université catholique de Louvain. Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art. Document de travail, 14). 2e éd., Louvain-la-Neuve, 1983 (paru en 1985). In-8, 136 p. ill. Prix: FB 500.

Les archéologues industriels qui se trouvent confrontés à des problèmes d'architecture -qu'ils soient de nature typologique, chronologique, stylistique, ou tout simplement historique- trouveront dans l'ouvrage du professeur Génicot une belle gerbe de renseignements susceptibles de répondre à leurs interrogations et de peaufiner leurs connaissances.

Conçu comme syllabus d'un cours de candidature professé à l'Université de Louvain-la-Neuve, le travail sous rubrique mérite, en effet, de retenir l'attention, car en un minimum de pages, l'auteur fournit sur la discipline envisagée un maximum d'informations riches et précises. Après avoir délimité son sujet dans le temps (de 1789 à 1970) et dans l'espace (l'Europe et ses prolongements Outre-Atlantique, ainsi que les influences reçues des Etats-Unis depuis la fin du XIXe siècle, du Japon et de l'Amérique latine principalement au XXe siècle) et donné une orientation bibliographique générale, le professeur Génicot analyse, dans une première partie, les différents styles qui se sont succédés au XIXe siècle : éclectisme, néo-classicisme, néo-gothique; quelques lignes aussi sur les autres styles historiques de l'époque. Il traite, en second lieu, de la naissance et des diverses facettes de l'architecture nouvelle : étude de l'utilisation de matériaux neufs (verre, fer et béton armé) et des techniques modernes de construction avec exemples et applications à l'archéologie industrielle (ponts portés ou suspendus, gares, serres, halles, galeries, grands magasins, etc...) : influence de l'Art Nouveau et de son maître Victor Horta; description de l'Ecole dite de Chicago, ou l'avènement du gratte-ciel. L'auteur passe ensuite en revue les tout grands noms de l'architecture du XXe siècle, tels Frank Lloyd Wright (1869-1959), les adeptes du Bauhaus Walter Gropius (1883-1969) et Ludwig Mies (1886-1969), sans oublier Auguste Perret (1870-1954) et Le Corbusier (1887-1965) pour la France. En finale, quelques paragraphes sur l'"après fonctionnalisme" du lendemain de la guerre 1940-1945 et sur les multiples tendances des quarante dernières années.

Rehaussé d'illustrations nombreuses et suggestives (croquis, dessins et photos) et alimenté par une bibliographie spécifique à chaque chapitre, le travail du professeur Génicot dépasse en fait les ambitions d'un simple syllabus, même si le texte est volontairement schématique, voire non continu. Présenter en moins de 150 pages -sans généralisation hâtive, mais en allant au contraire directement à l'essentiel- un survol de près de deux cents ans d'histoire de l'architecture, y compris de l'architecture industrielle, n'était pas une sinécure; on saura gré à l'auteur d'avoir réussi dans son entreprise, véritable invitation à en savoir davantage. Comme l'écrit Christiane Piérard dans une recension plus étoffée que la nôtre (cfr *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, 1985, t. LIV, p. 93-94), ce "petit livre plein d'enseignement peut éclairer aussi bien l'étudiant que tous ceux qui s'intéressent à l'époque dans laquelle ils vivent et en cherchent les racines architecturales".

Jean-Pierre HENDRICKX.

- *Le Grand Oeuvre. Photographies des grands travaux, 1860-1900*, introduction par Jean Desjours. (Collection "Photo Poche", 11). Paris, Centre National de la Photographie, 1983. In-12, n.p., ill.

Soixante-quatre reproductions photographiques d'époque, sept pages d'introduction : à première vue, vouloir évoquer avec si peu de matière les grands travaux de la seconde moitié du XIXe siècle pourrait paraître ambitieux, pour ne pas dire utopique. Et pourtant, la gageure est tenue, répondant de la sorte non seulement au but de la collection dans laquelle cet ouvrage s'inscrit ("offrir des livres de photographies soigneusement imprimés, maniables, par leur format, accessibles par leur prix (environ 250 FB)"), mais aussi à la curiosité de l'honnête homme.

Apparue à peu près au moment où l'Europe industrielle explose, où la machinerie devient omniprésente, la photographie s'intéresse pourtant davantage à la représentation de portraits, de paysages, voire aux grands événements (Guerre de Crimée Commune de Paris). Néanmoins, sous le regard des Baldus, Collard, Durandelle, Gustave, Marville et autres anonymes, le tout simplement documentaire, la photo de "monstrance" apparaît à son tour, commandée parfois par des ingénieurs désireux de collectionner une série de clichés sur leur savoir-faire, sur l'état de leurs chantiers. La photographie industrielle est née, en marge de tout académisme, essentiellement pratique, fonctionnelle, -ce qui n'exclut pas une certaine recherche esthétique.

Quant aux quelque soixante photos proprement dites, elles nous promènent, chacune accompagnée d'une légende expli-

cative, d'un spectaculaire échafaudage en bois pour l'élévation d'un pont en Tchécoslovaquie (n° 1; 1885) à une belle vue de la digue du port de Boulogne (n° 64; 1888), en passant par un ensemble de réalisations françaises et étrangères : viaducs, ponts, arches, tranchées et souterrains ferroviaires; différentes phases de la construction du Grand Palais de Paris (n° 20-24; 1897-1900) et de la Tour Eiffel (n° 27-32; 1887-1888); restauration du Pont Neuf (n° 34; 1886-1900); exécution de la statue de la Liberté (n° 39-42; 1876-1881); percements et ouvertures de boulevards; carrières; barrages; travaux au port d'Anvers (n° 58-60; ca 1880); phares (entre autres, celui, très original, de la pointe de la Baña en Espagne; n° 63, avant 1867); etc... En finale, de brèves notices sur les principaux photographes industriels de l'époque.

Souhaitons à nos "collègues ès-archéologie industrielle" autant de plaisir à feuilleter ce livre que nous avons eu de satisfaction à en rendre compte.

Jean-Pierre HENDRICKX.

- Pour servir (aussi) à l'archéologie industrielle :
le rôle des ingénieurs en Belgique.

L'intérêt de notre vice-président, M. Jean C. Baudet, pour l'histoire des sciences et des techniques est bien connu. Fondateur de la revue "Technologia", il a illustré ces préoccupations depuis bon nombre d'années par ses réflexions et ses écrits et, plus récemment, par ses activités historiques au sein de différentes associations d'ingénieurs autant que dans la mise sur pied du Programme interuniversitaire d'histoire des sciences du FNRS. L'ouvrage qu'il vient de publier (*Les ingénieurs belges, de la machine à vapeur à l'an 2000. Histoire des techniques et prospective industrielle*, 171 pp., Bruxelles, Editions APPS, 1986) est une première approche d'un vaste sujet et comble une lacune d'autant plus étonnante que les ingénieurs ont joué et jouent, dans un pays industrialisé comme le nôtre, un rôle capital. La première partie est un historique de l'organisation professionnelle des ingénieurs, du régime français à nos jours. M. Baudet démêle l'écheveau des multiples institutions d'enseignement successivement créées pour former ce corps d'élite et des associations corporatives qui eurent pour vocation d'en regrouper les diplômés. On y trouvera l'écho des technologies montantes et aussi des exemples supplémentaires de l'inévitable résistance au changement, qui caractérise toutes les sociétés.

L'exposé, très dense mais plaisamment enlevé, de M. Baudet est émaillé et illustré de monographies dues à divers

auteurs, qui se sont associés pour la circonstance à la publication : MM. A.-B. Ergo, E. Loumaye, J.P. Schoepp et L. Willem. Ceux-ci étudient certaines contributions de choix à l'aventure industrielle belge, à travers quelques grands noms d'ingénieurs ou des entreprises, anciennes ou récentes, particulièrement performantes.

La seconde partie du livre est une vision prospective du rôle de l'ingénieur, à la lumière des changements structurels profonds que connaît le monde en cette fin du XXe siècle. Le livre tout entier, dont ce bref compte rendu ne réflète pas la profondeur de certains apports, est un plaidoyer pour une meilleure vision historique intégrée au bagage de l'ingénieur, et en faveur d'une prise de conscience de la part accrue que celui-ci devrait assumer dans la troisième révolution industrielle.

L'orientation bibliographique qui termine l'ouvrage ainsi que l'index des sigles -particulièrement abondants et sibyllins pour désigner les associations professionnelles- seront également appréciés.

Le livre de M. Baudet se recommande particulièrement à ceux qui veulent comprendre les révolutions industrielles, domaine où la Belgique s'est longtemps distinguée et où l'on attend d'elle qu'elle maintienne son rang.

L'ouvrage peut être obtenu, au prix de FB 650 en s'adressant à Editions APPS, avenue de l'Amarante, 26, 1020 Bruxelles, tél. 02/268-29-33, Compte 310-0153453-85.

Cl. GAIER.

- Du même auteur, J.C. Baudet, a paru : *L'Histoire des sciences en Belgique*, (s.d.), un ouvrage de 51 pages au format A4.

L'auteur a rédigé une "histoire de l'histoire des sciences" en Belgique qui commence avec la création, un peu avant 1830, du Musée de l'Industrie à Bruxelles. C'est dire que l'histoire des sciences est prise dans son sens large, englobant l'histoire des techniques, l'histoire de l'industrie et, bien sûr, l'archéologie industrielle. Tous les archéologues industriels apprécieront de disposer de l'historique complet de leur discipline en Belgique. Avec un index des associations, un index des musées, une liste des historiens des sciences et des techniques et des archéologues industriels belges.

Prix : 350 FB à la même adresse que ci-devant.

- Jean-Baptiste Vifquain, ingénieur, architecte, urbaniste, 1789-1854. (Travaux de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain, XXX. Centre d'histoire des sciences et des techniques. Sources et travaux, II). Louvain-la-Neuve, 1983. In-8, V-113 p. ill. Prix : FB 460.

Le 3 novembre 1982 s'est tenu à l'Université de Louvain-la-Neuve un intéressant colloque ayant pour but de commémorer le 150^e anniversaire de l'inauguration du canal de Charleroi-Bruxelles et de rendre hommage à J.-B. Vifquain, son principal réalisateur. Les Actes de cette manifestation, qui vit intervenir tant des ingénieurs et urbanistes que des historiens et archéologues, sont sortis de presse très rapidement. Il n'est pas inutile d'en dire quelques mots. Après un portrait, finement tracé par A. LEDERER (p. 1-15), de la vie de J.-B. Vifquain, ce grand bâtisseur trop longtemps ignoré, J. VERLEYEN (p. 16-30) nous explique les difficultés auxquelles J.-B. Vifquain dut faire face pour mener à bien son projet. Les trois contributions suivantes envisagent le rôle économique (M. BRUIER; p. 31-42), social (R. AUBERT; p. 43-56) et industriel (J.-M. MUSPRATT; p. 57-62) du canal de Charleroi-Bruxelles ou, plus globalement, des voies d'eau et de transport au XIX^e siècle. On retiendra encore deux communications à caractère plus technique : la construction de tunnels pour canaux (A. STERLING; p. 63-74) et le problème des glissements de terrains inhérents, depuis 150 ans, au canal qui nous occupe ici (E. LOUSBERG; p. 75-81). L'oeuvre architecturale très variée de J.-B. Vifquain et l'intérêt qu'il portait aux méthodes nouvelles sont bien mis en exergue par N. RUELENS (p. 82-106). Pour terminer, A. DE VOS (P. 107-113) décrit le "baquet" de Charleroi, un bateau typique ayant navigué jadis sur le canal (cfr fig. 20-24).

Conjointement à ce colloque, le Musée de Louvain-la-Neuve organisa, du 15 octobre au 14 novembre 1982, une agréable exposition venant illustrer les travaux les plus importants de J.-B. Vifquain et souligner les mérites de son oeuvre multiforme; en effet, comme cela appert dans le livre-catalogue de ladite exposition : *Jean-Baptiste Vifquain...* (Musée de Louvain-la-Neuve, série "Arts, sciences, techniques", 2. 1982. In-8 oblong, n.p., ill. Prix : FB 200), J.-B. Vifquain fut loin d'être seulement "l'homme" du canal de Charleroi-Bruxelles !

Jean-Pierre HENDRICKX.

CONNAISSEZ-VOUS LES «NOUVELLES DU PATRIMOINE» ?

Poursuivant ses efforts dans le domaine du patrimoine, dont la conservation et la sauvegarde sont un des soucis majeurs de l'UNESCO, l'Association des Amis de l'Unesco (asbl) publie depuis plus d'un an une revue bimestrielle : LES NOUVELLES DU PATRIMOINE.

Périodique d'information sur le patrimoine belge, les NOUVELLES DU PATRIMOINE proposent, tous les deux mois, un dossier sur différents thèmes en rapport avec le patrimoine. Le dernier numéro, par exemple, est consacré aux Musées et fait le point sur la situation actuelle de ces institutions au travers de quelques cas particulièrement révélateurs, agrémentés de nombreuses illustrations.

Si cette revue vous intéresse, voici une bonne nouvelle : l'abonnement, pour les membres de l'Association Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles, est de 250 FB au lieu de 300 FB (à verser au compte n° 001-1348024-91 avec la mention "Abonnement 1986/PIWB"), avec, en prime, l'envoi gratuit du "Guide des Musées" (un répertoire bien pratique qui reprend plus de 250 musées !).

Vous pouvez également recevoir gratuitement un exemplaire des NOUVELLES DU PATRIMOINE sur simple demande, en écrivant à l'Association des Amis de l'Unesco, 17, avenue Général de Gaulle, à 1050 Bruxelles.

AGENDA

Une nouvelle d'importance :

Le 6e Congrès international pour la conservation du patrimoine industriel, placé sous le patronage du TICCIH, se réunira à Vienne (Autriche) du 6 au 12 septembre 1987. Les trois secteurs principaux des communications et des tables rondes porteront sur :

- A. Les monuments industriels et le tourisme. Pour une synthèse nouvelle.
- B. La réintégration des bâtiments industriels. Problèmes de méthode.
- C. Quelles mesures prendre en vue de préserver et valoriser l'héritage de l'archéologie industrielle ?

Le congrès se terminera par une excursion qui pourra s'orienter de trois manières différentes (au choix) : "Route I" sur l'habitat ouvrier, l'industrie forestière et l'alimentation en eau de la région viennoise; "Route II" sur les transports, l'habitat ouvrier et les manufactures de textiles; "Route III" sur les industries de la construction et l'énergie hydro-électrique.

Les frais d'inscription sont évalués à 5.000 shillings autrichiens.

Pour tout renseignement :

Secretariat of Industrial Heritage -Austria 1987-
Inst. Nr. 271
Technische Universität Wien
Karlsplatz 13
A - 1040 VIENNA.

Exposition : L'archéologie industrielle en Belgique.

Du 8 novembre 1986 au 18 janvier 1987. A l'ancienne abbaye St-Pierre, place St-Pierre, 9, à 9000 GAND (Tél. 091/22.07.62). Tous les jours (sauf les lundis, 25 et 26 décembre, 1 et 2 janvier), de 9 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 30. Visites guidées sur demande.

PIWB y est représenté.

Plusieurs conférences prévues, notamment :

- sur le Canal du Centre (19.11.86)
- les carrières de Sprimont (3.12.86)
- Bois-du-Luc (10.12.86)
- Archéologie Industrielle de la Sambre (14.01.87).

Renseignements : 091/24.17.32.

LES BRASSERIES DANS LA REGION DU CENTRE

L'année 1986 a été proclamée (parmi d'autres initiatives d'ailleurs) "Année de la Bière". Les manifestations ont été nombreuses. Pourtant, si Gambrinus a été célébré de diverses manières, ce n'est qu'exceptionnellement que l'attention du grand public a été attirée sur le patrimoine industriel représenté par nos brasseries.

Cet objectif a été approché dans le cadre de l'exposition "Ene bone crass'pinte ! Brasseries et cafés dans la région du Centre", organisée par l'Ecomusée régional du Centre, en collaboration avec le Centre hennuyer d'Histoire et d'Archéologie industrielles (1).

Située entre Mons et Charleroi, la région du Centre ne constitue ni une région géographique, ni un cadre administratif (quatre arrondissements la partagent : Charleroi, Mons, Soignies et Thuin). C'est à l'économie que le Centre doit son existence : le district charbonnier est reconnu dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Avec l'aide précieuse de Charles FONTAINE, collectionneur ouvert et passionné, les chercheurs de l'Ecomusée ont recensé 173 brasseries dans 52 communes du Centre.

L'Age d'Or de la brasserie se situe entre 1870 et 1914. Cette période correspond à une double révolution : scientifique d'abord, avec la mise en application des découvertes en biologie; technologique ensuite, avec le développement de la machine à vapeur, l'extension des transports par chemin de fer, l'application du froid industriel permettant la fabrication en fermentation basse.

A cette époque, le fermier-brasseur qui fabriquait, en hiver, des bières de type "Saison", est progressivement remplacé par le brasseur industriel. Par sa constante interpénétration du rural, de l'urbain et de l'industriel, la région du Centre assura la symbiose entre ces deux types de brasseries. A côté de La Louvière "ville champignon", née en 1869, et point de convergence régional, des installations brassicoles se sont développées tant dans les communes agricoles que dans les centres industriels.

Pour chaque brasserie recensée, il est fait état, quand cela a été possible, de l'appellation; de la filiation; des transferts successifs de propriété; de la situation géographique; des dates de création, de mise en inactivité, de fermeture; des mentions relevées.

De ces 173 brasseries, il reste un certain nombre de traces monumentales qui doivent être répertoriées d'urgence. Un inventaire photographique est en cours de réalisation, auquel s'ajoutent de multiples documents iconographiques.

Une action de ce type devrait être la principale initiative à prendre à l'issue de l'"Année de la Bière". C'est le souhait que nous formulons.

- (1) L'Ecomusée régional du Centre a publié une plaquette illustrée de 80 pages. "Ene bone crass'pinte ! Brasseries et cafés dans le Centre". Celle-ci peut être acquise auprès de l'Ecomusée, Ateliers du Bois-du-Luc, rue Saint-Patrice à 7071 HOUDENG-AIMERIES, au prix de FB 200 (+ frais d'expédition).

J. LIEBIN,
Vice-président.

VIE DE L'ASSOCIATION

Les statuts officiels de l'asbl du P.I.W.B., signés à Bruxelles le 22 février 1984, ont paru au "Moniteur belge" du 4 février 1986 (N. 2174, pages 1119-1120).

Notre association a vu le nombre de ses membres passer en 1985, de 40 à 83. Il est actuellement de 110. C'est encourageant, mais il en faudrait bien davantage.

L'Assemblée générale du 29 mars 1986 a marqué son accord sur la désignation comme administrateur du professeur L.F. Génicot (U.C.L.).

Au cours de cette même assemblée, tenue au Botanique à Bruxelles, le président en fonction a donné lecture du programme suivant, qui fut approuvé :

Aperçu des activités de l'année 1986

Ayant acquis, dans notre domaine, une certaine notoriété et, j'ose dire, pignon sur rue, une tâche impérative est de nous structurer en spécialisant notre action. Nous devons en effet identifier les domaines d'intervention, déterminer des priorités et éviter de nous laisser entraîner dans la dispersion des efforts.

Nous vous proposons de développer la fonction exposition en créant à travers la Belgique, à tout le moins francophone, une exposition itinérante de PIWB qui rende compte à la fois de la richesse et de la diversité de notre patrimoine et qui soit susceptible de stimuler l'intérêt au plan local pour le passé industriel. M. Liébin a accepté de prendre en main une commission ad hoc qui se chargera préalablement de publier un dépliant promotionnel. Cette exposition serait présentée pour la première fois au public en avril prochain, à Bois-du-Luc, à l'occasion du lancement, par le Touring Club Royal de Belgique, de "l'année du patrimoine industriel", qui se déroulera en 1986 et 1987. J'ajoute que cette collaboration avec le

TCRB est née de contacts nombreux qui eurent lieu en 1985 entre cet organisme et plusieurs membres de votre conseil d'administration.

En ce qui concerne nos publications, le professeur Génicot a accepté de diriger une commission chargée de coordonner l'édition du Bulletin et, si la chose s'avère praticable, la sortie d'un recueil d'études plus substantiel sur le sujet qui nous occupe.

Par ailleurs, notre notoriété accrue a mis l'accent sur un problème aigu qui se pose fréquemment dans notre pays : la nécessité d'opérer des sauvetages immobiliers ou mobiliers.

Divers particuliers commencent à faire appel à nous dans ce sens. Mais leurs motivations et le bien fondé de leur appel ne sont pas toujours évidents. Dans le but d'établir des critères d'intervention et des priorités, M. Van Mol a accepté la responsabilité d'une commission de sauvetage qui répondra à ces fins, notamment en organisant dès que possible une table ronde sur le sujet.

D'autre part, la SRBII, désireuse de prolonger son action dans notre secteur a décidé de s'associer avec des organismes néerlandophones similaires pour intervenir partout en Belgique, aux niveaux des entreprises et des hommes politiques principalement, en faveur de la conservation et la mise en valeur du patrimoine industriel. Les modalités de cette action sont actuellement à l'étude, en accord avec PIWB et la VVIA et dans le souci, cette fois encore, de commencer par dégager des priorités.

Nous espérons que ces diverses initiatives préalables : exposition, publications, sauvetages et sensibilisations pourront jeter les bases d'une véritable prise en mains du problème global de l'archéologie industrielle en Belgique francophone. Il serait grand temps. Le congrès mondial du TICCIIH aura lieu, vous le savez, en 1990, dans notre pays. Au-delà du caractère épisodique, encore que significatif, de cette manifestation, il faut surtout retenir l'occasion qu'elle procurera de présenter de notre communauté une image à la hauteur de ses possibilités dans le domaine de l'archéologie industrielle et, plus encore, d'entreprendre et, si possible, de parachever d'ici-là ce qui peut l'être de durable. Il n'est donc pas trop tôt pour se mobiliser. En cette circonstance, notre association peut pleinement jouer son rôle coordinateur et réaliser l'interface entre le TICCIIH et les personnes ou organismes qui se soucient du patrimoine industriel ancien.

Cl. GAIER,
Président.

! APPEL A TOUS !

("Bulletin" du P.I.W.B)

1. Articles et noms.

2. Publications et informations.

(livres / revues / actes / mémoires de fin d'études /
revues de presse / notes de lecture).

3. Protection.

(classements / législation / projets de réhabilitation/
menaces et destructions).

4. Agenda.

(expos / manifestations / congrès / informations
diverses / annonces).

5. Vie de l'association.

(rapports et administration P.I.W.B. : personalia /
divers).

(N.B. Les rubriques seront remplies à mesure des envois
et des circonstances).

L'échéance des envois pour le n° 7 est fixée au
31 janvier 1987. Merci !

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.S.B.L. PATRIMOINE INDUSTRIEL WALLONIE-BRUXELLES

Président : Claude GAIER
Vice-président : Jacques LIEBIN
Secrétaire : Jean-Pierre GAILLIEZ
Trésorier : Claude-M. CHRISTOPHE

Membres : Jean C. BAUDET, André DAGANT, Jean DEFER,
Henri-Joseph DELREE, Jean-Pierre DUCASTELLE,
Luc-F. GENICOT, Roger MOSSERAY, Jean-Pierre
NANDRIN, Jacques REYBROUCK, Bernard TOMASI,
Jean-Jacques VAN MOL.

COTISATIONS ANNUELLES

Membres effectifs : FB 300

Membres adhérents : FB 200

Membres adhérents protecteurs : FB 3000

A verser au compte 068-2019930-29 de
l'A.S.B.L. Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles,
8, quai de Maestricht, 4000 Liège.

Nous n'assumons aucune responsabilité en ce qui
concerne les opinions émises et les illustra-
tions utilisées par les auteurs.

Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles.
Association sans but lucratif - Siège Social :
Musée d'Armes, quai de Maestricht, 8, B-4000
LIEGE (Belgique) - Tél. 041/23.31.78 ou
23.15.62

Editeur responsable : Claude GAIER
Musée d'Armes
8, quai de Maestricht
B-4000 LIEGE.